









Fiche de pré candidature Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Auzance Vertonne et Cours d'eau côtiers 2023

N° PACAGE :		N° SIRET :									
Exploitation Individuelle Nom Prénom :											
	ociale :										
	Communication 1										
CP : Commune :											
Portable :	@ email :		☎ (fixe) :								
Surfaces estimées en 2022 (approximation)											
SAU : ha	Surface en herbe :et permanentes)	. Ha (temporaires	Surface en grandes cultures : ha								
	% surfaces en herbe / SAU :	%	Surface en maïs ensilage : ha								
	Elevage										
Éleveur d'herbivores : □ OUI □ NON Nombre d'UGB herbivores :											
□ bovins lait □bovins viande □o	vins □ caprins □équins	□ > 10 □	I < 10								
Agriculture biologique : □ OUI □ NON □ En conversion □ En réflexion											
Cette fiche de renseignements ne constitue pas une demande et ne sera utilisée qu'à des fins statistiques et d'organisation de la campagne											
MAEC système : Souhaitez-vous vous engager	sur un contrat MAEC en 2023 ?	OUI O	NON								
Si oui, lequel : 🔲 BEA nive	au 1 🔲 BEA niveau 2 👊 🛭	BEA niveau 3	SOL niveau 1								
En système : 🚨 évolution	n										
Accompagnement souhaité : (Diagnostic obligatoire)	☐ Chambre d'agriculture	□ CAVAC									

Pour le détail des critères à respecter, veuillez-vous reporter au tableau de présentation des mesures

A déposer lors des réunions d'information ou à renvoyer Au Syndicat Mixte Auzance Vertonne et Cours d'eau côtiers – Zone du Pâtis – 301 rue du Maréchal-Ferrant - 85440 Talmont Saint Hilaire Ou par mail à agricole@sageauzancevertonne.fr

			,								
1 🛆			,					,			
ᆫᆫ			,				- 1				٠

Signature:

Cartographie des secteurs proposés aux MAEC à enjeu eau du SAGE Auzance Vertonne – Année 2023 (SMAV 2023)

